

07/2012

Mod: E17/RP7-N

Production code: 206354



Diamond
catering equipment

Sommaire

I. PRÉAMBULE	46
II. INSTALLATION	47
1. INFORMATIONS GÉNÉRALES	47
2. TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE	49
3. INSTALLATION ET MONTAGE	50
4. BRANCHEMENTS	51
III. INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE	52
1. UTILISATION DE L'ACCESSOIRE DE LEVAGE DES PANIERS POUR CUISEUR DE PÂTES	52
2. SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES	52
3. PROGRAMMATIONS DES TEMPS ET DES CYCLES	52
IV. ENTRETIEN ET NETTOYAGE	54
1. NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES	54
2. UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE	55
3. NETTOYAGE ET ENTRETIEN	55
4. ÉLIMINATION DE LA MACHINE	58
5. DOCUMENTATION JOINTE	58

I. PRÉAMBULE



Le Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien (ci-après dénommé Manuel) fournit à l'utilisateur des informations utiles pour travailler correctement et en toute sécurité, en l'aidant à utiliser la machine (ci-après dénommée plus simplement " machine " ou " appareil "). Tout ce qui suit ne doit en aucun cas être considéré comme une longue liste d'avertissements contraignante, mais plutôt comme une série d'instructions destinées à améliorer, à tous les égards, les performances de la machine et surtout à éviter des dommages corporels ou matériels résultant de procédures d'utilisation et de gestion inadéquates. Il est essentiel que toutes les personnes chargées du transport, de l'installation, de la mise en service, de l'utilisation, de l'entretien, de la réparation et du démontage de la machine, consultent et lisent attentivement ce manuel avant de procéder aux différentes opérations et ce, afin de prévenir toute manœuvre erronée et non appropriée susceptible de nuire à l'intégrité de la machine ou à la sécurité des personnes. Il est recommandé d'informer périodiquement l'utilisateur sur les normes en matière de sécurité. En outre, il est important d'instruire et de communiquer au personnel autorisé à opérer sur la machine les consignes d'utilisation et d'entretien de l'appareil. Il est également important que le Manuel soit toujours à la disposition de l'opérateur et soigneusement conservé sur le lieu d'utilisation de la machine afin qu'il soit immédiatement à portée de main pour être consulté en cas de doutes et chaque fois que les circonstances le requièrent. Après avoir lu ce Manuel, si des doutes ou des incertitudes persistent quant à l'utilisation de la machine, ne pas hésiter à contacter le Fabricant ou le S.A.V. agréé, qui sera toujours à disposition pour garantir un service rapide et soigné, en vue d'assurer un meilleur fonctionnement et une efficacité optimale de la machine. Pour rappel, les normes en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'installation devront toujours être appliquées au cours des phases d'utilisation de la machine. Il incombe, par conséquent, à l'utilisateur de s'assurer que la machine est actionnée et utilisée uniquement dans les conditions de sécurité optimales prévues pour les personnes, les animaux et les choses.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'opérations effectuées sur l'appareil au mépris des instructions de ce livret. Toute reproduction, même partielle, du présent livret est interdite.

II. INSTALLATION

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 INTRODUCTION

Ci-dessous, quelques informations sur l'utilisation prévue de la machine, les essais effectués, les symboles utilisés (qui distinguent et permettent de reconnaître le type de mise en garde), les définitions des termes utilisés dans le manuel et une série d'informations utiles à l'utilisateur de l'appareil.

1.2 UTILISATION PRÉVUE ET RESTRICTIONS

Installer l'appareil conformément aux normes et à la réglementation en vigueur pour l'installation d'appareils électriques et à gaz.

Nos appareils ont été conçus et optimisés afin d'obtenir des performances et des rendements élevés. Cet appareil a été conçu pour la cuisson de denrées alimentaires. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.

L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) atteintes de déficiences physiques, sensorielles ou mentales, ayant une expérience et des connaissances insuffisantes, sauf si placées sous la surveillance ou sont instruites sur l'utilisation de l'appareil par une personne responsable de leur sécurité.

ATTENTION : l'appareil ne convient pas à une installation à l'extérieur ou dans des environnements exposés à des agents atmosphériques (pluie, rayons directs du soleil, etc.).

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation des appareils différente de celle prévue.

1.3 ESSAI DE MISE EN SERVICE

Nos appareils ont été conçus et optimisés au cours de tests de laboratoire afin d'obtenir des performances et des rendements élevés. L'appareil est livré prêt à l'emploi. Les documents annexés témoignent du résultat positif des essais (contrôle visuel - essai électrique /gaz - essai fonctionnel).

1.4 DÉFINITIONS

Les définitions relatives aux différents termes utilisés dans le présent manuel sont énoncées ci-après. Il est conseillé de les lire attentivement avant toute utilisation de l'appareil.

Opérateur

personne préposée à l'installation, au réglage, à l'utilisation, à l'entretien, au nettoyage, à la réparation et au transport de la machine.

Fabricant

Electrolux Professional SPA ou tout S.A.V. agréé par Electrolux Professional SPA.

Personne préposée à l'emploi courant de la machine

opérateur qui a été informé, formé et instruit quant aux tâches à réaliser et aux risques liés à l'utilisation courante de la machine.

Technicien spécialisé ou assistance technique

opérateur instruit/formé par le fabricant qui, grâce à sa formation professionnelle, à son expérience, à son instruction spécifique, à ses connaissances des réglementations contre les risques d'accident, est en mesure d'évaluer les interventions à effectuer sur la machine, de reconnaître et d'éviter les éventuels risques. Ses compétences professionnelles couvrent les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique et de l'électronique.

Danger

source de lésions ou de nuisances éventuelles pour la santé.

Situation de danger

toute situation présentant un ou plusieurs risques pour l'Opérateur.

Risque

association éventuelle et sérieuse de lésions ou de nuisances possibles pour la santé dans une situation de danger.

Protections

mesures de sécurité consistant à utiliser des moyens techniques spécifiques (Écrans et dispositifs de sécurité) destinés à protéger les Opérateurs contre tout Danger.

Écran de protection

élément d'une machine utilisé de manière spécifique dans le but de fournir une protection spécifique par le biais d'une barrière physique.

Dispositif de sécurité

dispositif (différent d'un Écran de protection) destiné à éliminer ou à réduire le risque ; il peut être utilisé seul ou en association avec un Écran de protection.

Client

personne qui a acheté la machine et/ou qui la gère et l'utilise (ex. : société, entrepreneur, entreprise).

Électrocution

décharge accidentelle de courant électrique sur le corps humain.

1.5 CONVENTIONS TYPOGRAPHIQUES

Afin de pouvoir utiliser le manuel et, par conséquent, la machine, il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des termes et des conventions typographiques utilisés dans la documentation.

Afin de distinguer et d'être en mesure de reconnaître aisément les différents types de danger, les symboles suivants sont utilisés dans le présent manuel :



**ATTENTION !
DANGER POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ
DES PERSONNES PRÉPOSÉES.**



**ATTENTION !
DANGER D'ÉLECTROCUTION -
TENSION DANGEREUSE.**



**ATTENTION !
RISQUE D'ENDOMMAGEMENT DE LA
MACHINE.**

Des mises en garde de sécurité, sous forme de courtes phrases explicitant ultérieurement le type de danger, sont présentes à côté des symboles figurant dans le texte. Ces mises en garde servent à garantir la sécurité du personnel et à éviter tout endommagement de la machine ou du produit en cours de traitement. À noter que les dessins et les schémas figurant dans le manuel ne sont pas reproduits à l'échelle. Ils servent à compléter les informations écrites et constituent une synthèse de celles-ci ; ils ne sont aucunement destinés à donner une représentation détaillée de la machine fournie.

Dans les schémas d'installation de la machine, les valeurs numériques indiquées se réfèrent à des mesures exprimées en millimètres.

1.6 DONNÉES D'IDENTIFICATION DE LA MACHINE ET DU FABRICANT

Ci-dessous, la reproduction du marquage ou de la plaque signalétique présente sur la machine :

GAZ

F.Mod.	Comm.Mod.	Ser.No.	999999999	ELX	Made in EU	99-9999
PNC	99	A99AAA	EL:	-	Hz	kW
EL:						
Cat.						
P mbar						
Cat.						
P mbar						
ΣQ_n kW G 30 kg/h Lb1 kg/h Lb2 m³/h G 25/G 25.1 m³/h G 110 m³/h Type-Bauart-Tipo G 120 m³/h						
 0051 EN 203-1						
F.Mod.	PNC	SPECIAL No.	A99AAA	Ser.No.	999999999	
F.Mod.	PNC	SPECIAL No.	A99AAA	Ser.No.	999999999	

ÉL.

F.Mod.	Comm.Mod.	Ser.No.	999999999	ELX	Made in EU	99-9999
PNC	99	A99AAA	EL:	-	Hz	kW
EL:						
MW freq BU L I 						
F.Mod.	PNC	SPECIAL No.	A99AAA	Ser.No.	999999999	
F.Mod.	PNC	SPECIAL No.	A99AAA	Ser.No.	999999999	

La signification des différentes informations est énoncée ci-après :

F.Mod. description de fabrication du produit
Comm.Model description commerciale
PNC code de production
Ser.No numéro de série
El : tension d'alimentation+phase
Hz : fréquence d'alimentation
kW: puissance maximum absorbée
A courant absorbé
Power unit EL: puissance
I degré de protection à la poussière et à l'eau
CE marquage CE
AB numéro du certificat de sécurité gaz
N certification group
0051 organisme notifié
EN 203-1 Normes UE
L Logo INQ/GS
Cat Gas Category
Pmbar Gas pressure

Electrolux Professional SPA
Viale Treviso, 15
33170 Pordenone
(Italy) Fabricant

Au moment de l'installation de l'appareil, vérifier que les caractéristiques du branchement électrique correspondent aux indications de la plaque signalétique.



ATTENTION !

Ne pas retirer, falsifier ou rendre illisible le marquage " CE " de la machine.



ATTENTION !

Consulter les données contenues sur le marquage " CE " de la machine pour les rapports avec le fabricant (par exemple : pour la demande de pièces détachées, etc.).



ATTENTION !

Au moment de la démolition de la machine, le marquage " CE " devra être détruit.

1.7 IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Ce livret donne des informations concernant plusieurs appareils.

Repérer le code de l'appareil acheté sur la plaque signalétique de l'appareil située sous le bandeau de commande.

1.8 DROITS D'AUTEUR

Le présent manuel est exclusivement destiné à être consulté par l'opérateur et ne peut être remis à des tiers sans l'autorisation d'Electrolux Professional SPA.

1.9 RESPONSABILITÉ

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et d'anomalies de fonctionnement résultant :

- du non-respect des instructions données dans le présent manuel ;
- de réparations effectuées de manière incorrecte et du remplacement de pièces différentes de celles spécifiées dans le catalogue des pièces détachées (le montage et l'utilisation de pièces et d'accessoires non d'origine peuvent nuire au fonctionnement de la machine et faire échoir la garantie) ;
- d'interventions réalisées par des techniciens non spécialisés ;
- de modifications ou interventions non autorisées ;
- d'entretien insuffisant ;
- d'utilisation impropre de la machine ;
- d'événements exceptionnels non prévisibles ;
- d'utilisation de la machine par du personnel non informé, formé et instruit ;
- de la non-application des dispositions en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de transformations ou de modifications arbitraires effectuées par l'utilisateur ou par le Client. La responsabilité de l'identification et de la sélection de dispositifs de protection individuelle adéquats devant être portés par les opérateurs est à la charge de l'employeur, du responsable du lieu de travail ou du technicien d'assistance technique, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

Electrolux Professional SPA décline toute responsabilité pour les inexactitudes s'étant éventuellement glissées dans le manuel, si imputables à des erreurs d'impression ou de traduction.

Tout complément au manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien que le fabricant estimera utile d'adresser au Client devra être conservé avec le manuel et en fera partie intégrante.

10.1 DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Un tableau récapitulatif des Équipements de Protection Individuelle (EPI) à utiliser durant les différentes phases d'utilisation de la machine est reporté ci-dessous.

Fase	Indumenti di protezione	Calzature di sicurezza	Guanti	Occhiali	Protettori auricolari	Mascherina	Casco o elmetto
Trasporto							
Movimentazione							
Disimballo							
Montaggio							
Uso ordinario							
Regolazioni							
Pulizia ordinaria							
Pulizia straordinaria							
Manutenzione							
Smontaggio							
Demolizione							

Legenda:		DPI PREVISTO
		DPI A DISPOSIZIONE O DA UTILIZZARE SE NECESSARIO
		DPI NON PREVISTO

Pendant l'**Utilisation courante**, les gants protègent les mains contre tout contact avec les parties chaudes de l'appareil ou des alimets chauds.

1.11 CONSERVATION DU MANUEL

Le manuel devra être conservé intact pendant toute la durée de vie de la machine, jusqu'à sa démolition. En cas de cession, de vente, de location, de concession d'usage ou de leasing, le présent manuel devra accompagner la machine.

1.12 DESTINATAIRES DU MANUEL

Ce manuel s'adresse :

- au transporteur et aux personnes chargées de la manutention ;
- au personnel chargé de l'installation et de la mise en service ;
- à l'employeur des utilisateurs de la machine et au responsable du lieu de travail ;
- aux opérateurs chargés de l'utilisation courante de la machine ;
- aux techniciens spécialisés - assistance technique.

2. TRANSPORT, MANUTENTION ET STOCKAGE

2.1 INTRODUCTION

Le transport (transfert de la machine d'un lieu à un autre) et la manutention (déplacement dans les lieux de travail) doivent être effectués à l'aide d'engins spéciaux d'une capacité appropriée.



ATTENTION !

En raison des dimensions de la machine, il est possible d'empiler les machines au cours des phases de transport, manutention et stockage conformément aux instructions figurant sur le talon apposé sur l'emballage.

La machine devra être transportée, manutentionnée et stockée exclusivement par du personnel qualifié qui devra posséder :

- une formation technique spécifique et de l'expérience en matière d'utilisation des systèmes de levage ;
- une bonne connaissance des normes de sécurité et des lois applicables au secteur de compétence ;
- une bonne connaissance des consignes générales de sécurité ;
- une bonne connaissance des équipements de protection individuelle adaptés au type d'opération exécutée ;
- la capacité de reconnaître et d'éviter tout risque éventuel.

2.2 TRANSPORT INSTRUCTIONS À L'INTENTION DU TRANSPORTEUR



ATTENTION !

Durant les phases de chargement et de déchargement, il est interdit de stationner sous des charges suspendues. L'accès à la zone de travail est interdit au personnel non autorisé.



ATTENTION !

Le poids de la machine ne constitue pas une condition suffisante pour la maintenir immobile. La charge transportée peut se déplacer :

- en cas de freinage ;
- en accélération ;
- dans les virages ;
- en cas de transport sur des chaussées déformées.

2.3 MANUTENTION

Pour les opérations de déchargement et de stockage de la machine, préparer une zone adaptée, avec un sol plat.

2.4 PROCÉDURES POUR LES OPÉRATIONS DE MANUTENTION

Afin de garantir le déroulement parfait des opérations de levage :

- utiliser le type d'équipement le plus approprié du point de vue des caractéristiques et de la capacité (ex. : chariots élévateurs ou transpalette électrique) ;
- recouvrir les angles vifs ;

Avant de procéder au levage :

- toutes les personnes préposées à cette opération doivent se trouver dans une position de sécurité et empêcher l'accès à la zone de manutention à toute personne non autorisée ;
- s'assurer de la stabilité du chargement ;
- contrôler que du matériel ne puisse pas tomber pendant le levage. Manoeuvrer verticalement de manière à éviter des chocs ;
- déplacer la machine en la maintenant à une hauteur minimale du sol.



ATTENTION !

Pour effectuer le levage de la machine, il est interdit de l'ancrer à des parties mobiles ou faibles, telles que : carter, canalisations électriques, parties pneumatiques, etc.

2.5 TRANSLATION

La personne chargée de cette opération doit :

- avoir une vision générale du parcours à suivre ;
- interrompre la manoeuvre en cas de situations dangereuses.



ATTENTION !

Ne jamais pousser ou tirer l'appareil pendant les déplacements car il pourrait se renverser.

2.6 POSE DE LA CHARGE

Avant de poser la charge, s'assurer que le passage est libre, vérifier que le sol est plat et en mesure de supporter le poids de la charge. Retirer l'appareil de la palette en bois, le poser sur un côté, le faire glisser ensuite par terre.

2.7 STOCKAGE

La machine et/ou ses pièces doivent être entreposées et protégées contre l'humidité, dans un milieu ambiant non agressif, exempt de vibrations et à une température ambiante comprise entre -10°C et 50°C. L'endroit où la machine sera installée devra avoir un plan d'appui horizontal pour empêcher toute déformation de la machine ou tout endommagement des pieds de soutien.



ATTENTION !

Le positionnement, le montage et le démontage de la machine sont du ressort exclusif d'un technicien spécialisé.



ATTENTION !

Ne pas apporter de modifications aux pièces fournies avec la machine. Les pièces éventuellement manquantes ou défectueuses doivent être remplacées par des pièces d'origine.

3. INSTALLATION ET MONTAGE

Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil et le maintien des conditions de sécurité pendant son utilisation, respecter scrupuleusement les consignes données dans ce paragraphe.



ATTENTION !

Les opérations ci-dessous doivent être effectuées conformément aux normes de sécurité en vigueur, aussi bien pour l'outillage utilisé que pour les modalités d'intervention.



ATTENTION !

Avant de déplacer l'appareil, s'assurer que la capacité de levage de l'équipement utilisé est adaptée au poids de l'appareil.

3.1 REQUÊTES ET OBLIGATIONS DU CLIENT

Les tâches, les requêtes et les travaux à la charge du Client sont les suivants :

- installation d'un interrupteur magnétothermique différentiel à réarmement manuel à haute sensibilité. Pour les informations relatives au branchement électrique, se référer au paragraphe 5.2 " Branchement électrique " ;
- vérifier la planéité de la surface d'appui de la machine.
- dispositif pouvant être bloqué en position ouverte pour le branchement au réseau électrique.
- Raccordement à une prise de terre adaptée, (§ 5.2.3)
- introduire un robinet/vanne d'arrêt du gaz à fermeture rapide en amont de chaque appareil. Installer le robinet/vanne dans un lieu facilement accessible.

3.2 LIMITES D'ENCOMBREMENT DE LA MACHINE

Un espace suffisant doit être prévu autour de la machine (pour permettre les opérations de réparation, d'entretien, etc.). Cet espace doit être supérieur en cas d'utilisation et/ou de passage d'autres équipements et/ou instruments, ou en cas de nécessité d'issues de secours à l'intérieur du lieu de travail.



DANGER D'INCENDIE - Laisser la zone autour de l'appareil libre et exempte de combustibles. Ne pas garder de matières inflammables à proximité de cet appareil.

Installer l'appareil dans un endroit bien aéré pour éviter la création de mélanges dangereux de gaz non brûlés dans la pièce.

Le changement d'air doit tenir compte de l'air nécessaire à la combustion 2 m³/h/kW de puissance gaz et au " bien-être " des personnes travaillant dans la cuisine.

Une mauvaise aération peut être la cause d'asphyxies. Ne pas obstruer le système d'aération du local où cet appareil est installé.

Ne pas obstruer les bouches d'aération et d'évacuation de cet appareil ou d'autres appareils. Placer les numéros de téléphone d'urgence bien en vue.

3.3 MISE EN PLACE

Le schéma d'installation se trouvant dans l'emballage indique les dimensions de l'appareil et la position des différents raccordements (gaz, électricité, eau).

L'appareil doit être installé à côté d'un cuiseur de pâtes de la même gamme.

Laisser 10 cm au moins entre l'appareil et les cloisons latérales ou postérieures.

Isoler correctement de l'appareil les surfaces à des distances inférieures par rapport à celles préconisées.

Maintenir une distance adéquate entre l'appareil et d'éventuelles cloisons combustibles. Ne pas entreposer ni utiliser de matières et de liquides inflammables à proximité de l'appareil.

Installer l'appareil en prenant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations, y compris les consignes anti-incendie.

Quand l'appareil est installé dans un local où sont présentes des substances corrosives (chlore, etc.), il est conseillé de passer sur toutes les surfaces en acier inox un chiffon imbibé d'huile de vaseline de façon à créer un voile de protection.

La machine doit être amenée sur son lieu d'installation détachée de la base de l'emballage uniquement au moment de l'installation.

3.3.1 INSTALLATION DE LA MACHINE

- Installer la machine à l'endroit choisi ;
- Régler la hauteur et le nivellement en agissant sur les pieds et contrôler la fermeture de la porte
- se munir de gants de protection et retirer l'emballage de la machine, en suivant scrupuleusement les instructions ci-dessous :
- couper les feuillets et retirer la pellicule de protection en veillant à ne pas rayer la tôle avec les ciseaux ou les lames éventuellement utilisés ;
- retirer les cornières en polystyrène et les protections verticales. Pour les appareils avec meuble en acier inox, enlever très lentement le film de protection sans le déchirer pour éviter que de la colle ne reste dessus. Le cas échéant, enlever les résidus de colle avec un solvant non corrosif, rincer et sécher soigneusement ; il est conseillé de passer sur toutes les surfaces en acier inoxydable un chiffon enduit de vaseline pour former une pellicule de protection.

3.4 ÉLIMINATION DES EMBALLAGES

Les emballages doivent être mis au rebut conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.

Tous les matériaux utilisés pour l'emballage sont compatibles avec l'environnement. Ils peuvent être conservés sans risque, recyclés ou brûlés dans une installation d'incinération des déchets. Les pièces en plastique recyclables portent les sigles suivants :



PE

polyéthylène :

film extérieur de l'emballage, sachet contenant ce livret



PP

polypropylène :

feuillards



PS

Polystyrène expansé : cornières de protection

Les éléments en bois et en carton peuvent être éliminés en respectant les normes en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine.

3.5. UNION D'APPAREILS

- (Fig.1D) Juxtaposer les appareils et les mettre d'aplomb en tournant les pieds jusqu'à ce que les plans soient au même niveau.
- (Fig.1F) En procédant par l'arrière des appareils, introduire la plaque d'union fournie dans les logements latéraux des panneaux postérieurs. Serrer la plaque avec deux vis M5 à tête évasée fournies.

REMARQUE : Pour les appareils installés individuellement ou se trouvant à l'extrémité d'une installation (si la plaque de jonction n'est pas utilisée), introduire dans les logements latéraux du dos le bouchon "T" (Fig1G) fourni. Fixer le bouchon à l'aide de la vis autotaraudeuse fournie.

3.6 MONTAGE ET UNION D'APPAREILS HAUTS SUR BASE, FOUR, PONT, EN SAILLIE

Suivre les instructions accompagnant le produit optionnel choisi.

3.7 JOINTURES ENTRE APPAREILS

Suivre les instructions se trouvant dans l'emballage de la colle.

4. BRANCHEMENTS

Identifier l'appareil acheté en consultant sa plaque signalétique. Contrôler la position d'entrée des asservissements prévus pour l'appareil sur les schémas d'installation :

- GAZ (ø 1/2" M ISO 7/1)
- ÉNERGIE ÉLECTRIQUE
- ARRIVÉE D'EAU

4.1 BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE (Fig. 4A).

Le branchement électrique de la machine doit être réalisé conformément aux normes et aux prescriptions en vigueur dans le pays d'utilisation.

ATTENTION !

Les interventions sur les installations électriques doivent être réalisées uniquement par un électricien qualifié.

Avant de procéder au nettoyage ou à l'entretien, mettre l'appareil hors tension et sortir délicatement la fiche de la prise de courant pour le débrancher.

AVERTISSEMENT ! Avant d'effectuer le raccordement, **veiller à ce que :**

- la tension et la fréquence de secteur correspondent à celles précisées sur la plaque signalétique et vérifier qu'il y ait un contact de terre efficace.

- l'alimentation électrique de l'installation soit conçue pour supporter la charge effective de courant et qu'elle soit réalisée correctement, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil ;

- soit prévu entre le câble d'alimentation et la ligne électrique un interrupteur différentiel magnétothermique opportunément dimensionné en fonction de l'absorption indiquée sur la plaque signalétique, avec une ouverture des contacts permettant une déconnexion complète dans les conditions de la catégorie de surtension III, réalisé conformément aux normes en vigueur. Pour dimensionner correctement l'interrupteur, se référer au courant absorbé indiqué sur la plaque reportant les spécifications techniques de l'appareil.

- les données figurant sur la plaque signalétique soient compatibles avec la tension et la fréquence de secteur.

- Pour accéder à la plaque à bornes, démonter la façade de l'appareil en intervenant sur les vis de fixation ;

- Relier le cordon d'alimentation comme illustré sur le schéma électrique accompagnant l'appareil.

- Bloquer le cordon d'alimentation à l'aide d'un serre-fil.

AVERTISSEMENT ! Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes en vigueur en matière de protection contre les accidents.

- Lorsque le branchement est terminé, vérifier qu'une tolérance de $\pm 10 \%$ est respectée entre la tension d'alimentation et la tension nominale, avec l'appareil en marche.

- L'installation prévoit le montage d'un dispositif pouvant être bloqué en position "ouverte" pendant l'entretien.

4.1.1. CÂBLE D'ALIMENTATION

Sauf indication contraire, nos appareils sont livrés sans cordon d'alimentation. L'installateur doit utiliser un câble flexible ayant des caractéristiques au moins égales à celle des câbles sous gaine caoutchouc H05RN-F. Protéger le morceau de câble à l'extérieur de l'appareil avec un tube en métal ou en plastique rigide.

Si le câble d'alimentation est détérioré, il doit être remplacé par le service d'assistance technique ou par du personnel ayant une qualification équivalente de façon à prévenir tout risque.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'accidents dérivant du non-respect des consignes ci-dessus ou des normes de sécurité électrique en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.

4.2. RACCORDEMENT À LA TERRE ET LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE

Raccorder l'appareil à une prise de terre ; le raccorder ensuite à une liaison équipotentielle à l'aide de la vis située sous le châssis, dans la partie avant droite. La vis porte le symbole

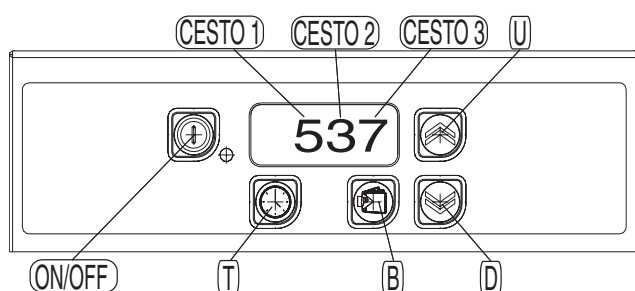
III INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE

1. UTILISATION DE L'ACCESSOIRE DE LEVAGE DES PANIERS POUR CUISEUR DE PÂTES

Précautions générales

- L'appareil est destiné à un usage professionnel et doit être utilisé par du personnel ayant suivi une formation spéciale.
- Cet appareil devra être destiné seulement et uniquement à l'usage pour lequel il a été expressément conçu ; Toute autre utilisation est considérée comme impropre.
- La carte est insérée dans un tiroir coulissant et fait office de " temporisateur " électronique pour le système de levage. Pour actionner le mouvement des paniers, il faudra appuyer sur les boutons à éclairage à led sur le bandeau de commande.

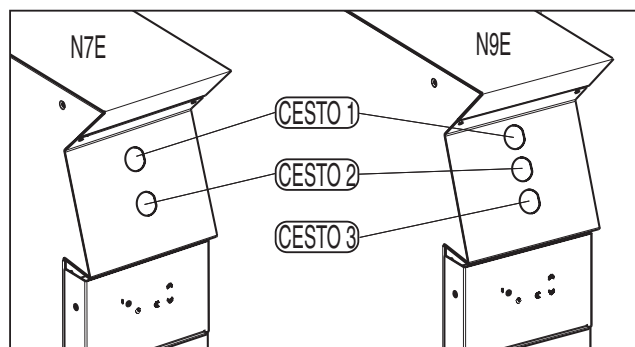
2. SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES



Avec l'appareil alimenté à l'état OFF, tous les paniers doivent être abaissés.

Pour allumer ou éteindre l'appareil, appuyer sur la touche **ON/OFF**. Lorsque la machine est éteinte, toutes les indications lumineuses doivent être éteintes. Avec la machine allumée, aussi bien en mode veille (stand-by) qu'en mode de fonctionnement normal, à savoir avec le cycle de cuisson actif, la led verte est allumée et le numéro du programme sélectionné pour le panier s'affiche. Sur la version **N7E**, à 2 paniers seulement, seuls les chiffres relatifs au Panier 1 et au Panier 2 s'affichent, tandis que le chiffre relatif au Panier 3 reste éteint.

Pour abaisser le panier, appuyer sur le bouton correspondant sur le bandeau de commande.



La lumière du bouton s'éteint pendant une durée égale à celle du cycle. À l'expiration de cette durée, le panier est soulevé et la lumière s'allume.

Avant la fin de chaque cycle, relatif à un temps T défini par le paramètre "**btbE**", un double BIP d'une durée d'une seconde retentit.

En appuyant simultanément sur les boutons "**U**" / "**D**", il est possible d'afficher la température de la carte à tout moment, sauf pendant la phase de programmation des cycles, des temps et des paramètres. Si cette température est supérieure à 70°C, la machine doit être mise sur **OFF**. Pour allumer de nouveau l'appareil, il est nécessaire d'appuyer sur la touche **ON/OFF**. Il n'est donc pas possible de le rallumer tant que la température est inférieure à 70°C.

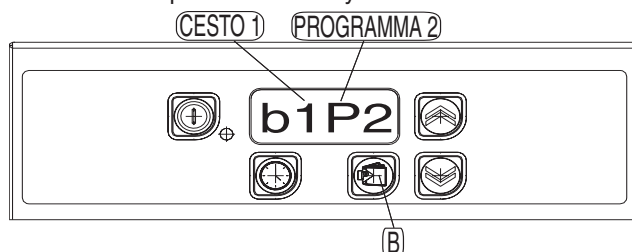
3. PROGRAMMATION DES TEMPS ET DES CYCLES

Les phases pour passer au mode de programmation des temps et des cycles des paniers sont reportées ci-dessous. Il est possible d'entrer dans la phase de programmation Temps/Cycles à tout moment, mais avec la machine allumée. En entrant dans cette phase, tous les cycles de cuisson sont remis à zéro et la carte se met en mode veille (stand-by) à la sortie de la phase de programmation.

3.1 PROGRAMMATION DES CYCLES

Pour entrer dans la phase de programmation du type de cycle, il faut appuyer sur le bouton "**B**" pendant au moins 2 secondes.

Le numéro du panier avec le cycle associé s'affiche :



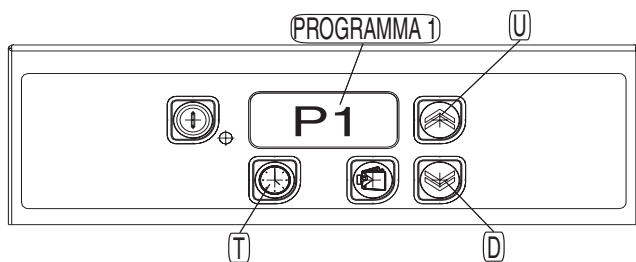
En appuyant encore sur le bouton "**B**", il est possible de changer le numéro du panier. Le panier avec le cycle associé s'affiche. **Dans ce cas également, il est possible de sélectionner, pour la version à 2 paniers, uniquement le Panier 1 et le Panier 2.**

En appuyant sur les touches "**U**" / "**D**", le type de programme se modifie. En appuyant de nouveau sur la touche "**B**", le numéro du panier peut être changé.

On retourne au mode veille (stand-by) pour time out (de 10 secondes fixe et non modifiable par paramètre) ou en appuyant pendant 2 secondes sur la touche "**B**". En sortant de la phase de programmation, les paramètres configurés sont mémorisés.

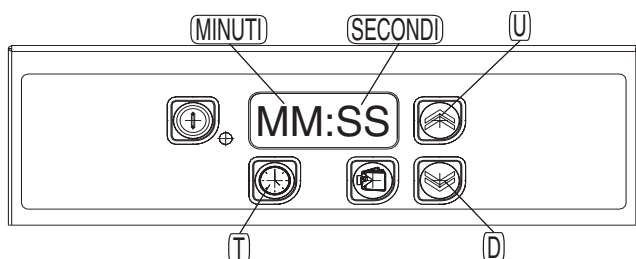
3.2 PROGRAMMATION DES TEMPS

Pour entrer dans la phase de programmation du temps de cycle, il faut appuyer sur le bouton “T” pendant 2 secondes au moins. Le numéro du programme s’affiche (on part toujours du Programme 1)



En appuyant de nouveau sur la touche “T”, on sélectionne le numéro du programme qui s’affiche, de **P1** à **P9**.

En appuyant une fois sur une des touches “U”/”D”, le temps du programme sélectionné s’affiche. En appuyant de nouveau sur les touches “U”/”D”, le temps du programme en minutes et secondes se modifie.



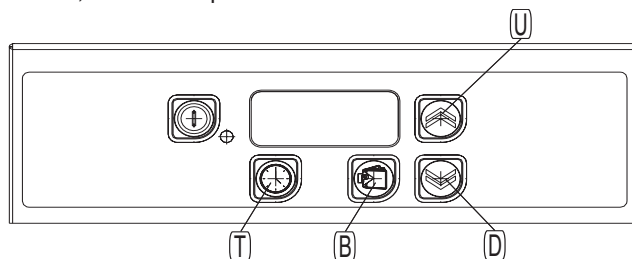
En appuyant de nouveau sur la touche “T”, le temps du programme est mémorisé et le numéro du programme s’affiche de nouveau.

Le temps peut être sélectionné dans une plage de 10 secondes minimum à 59 minutes et 59 secondes maximum. En sélectionnant un temps supérieur au maximum ou inférieur au minimum, le message “**INF**” apparaît et dans ce cas, la durée du cycle sera infinie, à savoir que le cycle sera manuel. On retourne au mode veille (stand-by) pour time out (de 10 secondes fixe et non modifiable par paramètre) ou en appuyant pendant 2 secondes sur la touche “T”. En sortant de la phase de programmation, les paramètres configurés sont mémorisés.

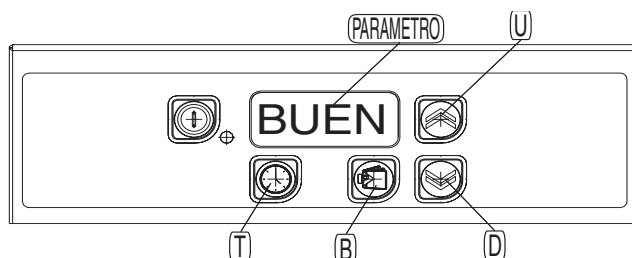
4. PROGRAMMATION DES PARAMÈTRES

4.1 MODE D'ENTRÉE

Éteindre l’appareil et appuyer simultanément sur les touches “U”/”D”, “T” et “B” pendant 5 secondes



Sélectionner le paramètre avec les boutons “U”/”D” et appuyer sur “B” pour passer d’étiquette à valeur du paramètre et vice-versa ; modifier le paramètre en appuyant sur “U”/”D” et appuyer ensuite sur le bouton “B” pour confirmer ; attendre 10 secondes pour sortir du mode de configuration des paramètres ou appuyer simultanément sur les boutons “U”/”D” et “B”



5. TABLEAU DES PARAMÈTRES

LABEL	DESCRIZIONE	UNIT	MIN	MAX	FACTORY DEFAULT	N7E 2 CEST	N9E 3 CEST
REL	Firmware Release	-	-	-	-	-	-
BUEN	Buzzer Eneble	-	OFF	ON	ON	ON	ON
BAN	Basket Number	-	2	3	3	2	3
BTBE	Buzzer Time Before end Cycle	[S]	1	10	10	10	10

IV NETTOYAGE ET ENTRETIEN

1 NORMES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES



ATTENTION !

Les opérations d'entretien de la machine doivent être réalisées exclusivement par des Techniciens spécialisés portant les équipements de protection individuelle nécessaires (chaussures de sécurité, gants, lunettes, combinaison de travail, etc.) et disposant de matériels, d'outils et de moyens auxiliaires appropriés.



ATTENTION !

Il est interdit d'enlever et/ou de faire fonctionner la machine après avoir retiré, manipulé ou endommagé les protections et les dispositifs de sécurité.



ATTENTION !

Avant toute intervention sur la machine, toujours consulter le manuel qui indique les procédures correctes et donne des consignes de sécurité importantes.

1.1 INTRODUCTION

Les machines sont équipées de dispositifs de sécurité électriques et/ou mécaniques, destinés à protéger les utilisateurs et la machine. Par conséquent, l'utilisateur ne peut en aucun cas retirer ou modifier ces dispositifs. Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de manipulation ou de non-utilisation de ces dispositifs.

1.2. PROTECTIONS INSTALLÉES SUR LA MACHINE

1.2.1 Protections

Sur la machine, les écrans de protection sont représentés par :

- des protections fixes (par ex. : carter, couvercles, panneaux latéraux, etc.) fixées à la machine et/ou à la structure au moyen de vis ou de raccords rapides, qu'il est possible de démonter ou d'ouvrir uniquement à l'aide d'ustensiles ou d'outils ;
- volets d'accès à l'équipement électrique de la machine réalisés à l'aide de panneaux pouvant être ouverts avec des outils, lorsque la machine est hors tension.



ATTENTION !

Certaines illustrations du présent manuel représentent la machine ou des parties de celle-ci démunies de protections ou sur lesquelles les protections ont été retirées. Ceci uniquement pour simplifier les explications. Il est formellement interdit d'utiliser la machine sans dispositifs de protection ou avec des dispositifs désactivés.

1.2.2 PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ DEVANT FIGURER SUR LA MACHINE OU À PROXIMITÉ DE CETTE DERNIÈRE

RISQUE	SIGNIFICATION
	RISQUE DE BRÛLURE .
	RISQUE DE CHOC ÉLECTRIQUE
	RISQUE D'ÉCRASEMENT



ATTENTION !

Il est interdit de retirer, d'altérer ou de rendre illisibles les étiquettes et signaux de sécurité, de danger et d'obligation présents sur la machine.

1.2.3 NON-UTILISATION

Si l'on décide de ne plus utiliser la machine, il est recommandé de la rendre inopérante en déconnectant les câbles d'alimentation du réseau électrique.

1.2.4 MISES EN GARDE LORS DE L'UTILISATION ET DE L'ENTRETIEN

Des risques de nature essentiellement mécanique ou électrique sont présents sur la machine.

Ces risques ont été neutralisés aux endroits où cela était possible :

- soit directement en adoptant des solutions appropriées,
- soit indirectement en utilisant des écrans, des protections et des dispositifs de sécurité.

Au cours de l'entretien, certains risques qu'il n'est pas possible d'éliminer subsistent ; ceux-ci doivent être neutralisés en adoptant des comportements et des précautions spécifiques.

Il est interdit d'effectuer des opérations de contrôle, de nettoyage, de réparation et d'entretien sur des organes en mouvement. Les utilisateurs doivent être avertis par des avis parfaitement visibles. Afin de garantir les performances et le fonctionnement optimal de la machine, il est indispensable d'effectuer périodiquement l'entretien en suivant les consignes données dans le présent manuel. En particulier, il est conseillé de contrôler régulièrement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité et l'isolation des câbles électriques qui devront être remplacés si nécessaire.

1.2.5 UTILISATION INCORRECTE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE

Toute utilisation autre que celle spécifiée dans le présent manuel est considérée comme incorrecte. Pendant le fonctionnement de la machine, les travaux ou activités différents de ceux prévus sont considérés incorrects et peuvent entraîner en général des risques pour la sécurité des utilisateurs et endommager la machine.

Sont considérés des usages incorrects raisonnablement prévisibles :

- l'absence d'entretien, de nettoyage, de contrôles réguliers de la machine ;
- les modifications structurelles ou à la logique de fonctionnement ;
- la manipulation des écrans ou des dispositifs de sécurité ;

- la non-utilisation des dispositifs de protection individuelle par les opérateurs, les techniciens spécialisés et les personnes chargées d'utiliser la machine.
- la non-utilisation d'accessoires appropriés (par ex. : l'utilisation d'équipements, d'échelles non adaptés) ;
- l'entreposage à proximité de la machine de matériaux combustibles ou inflammables, ou quoi qu'il en soit, non compatibles ou n'ayant aucun lien avec le travail à effectuer ;
- l'installation incorrecte de la machine ;
- monter sur la machine ;
- le non-respect des instructions relatives à l'utilisation pour laquelle la machine est conçue ;
- d'autres comportements comportant des risques que le fabricant ne peut éliminer.

ATTENTION !



Les comportements décrits ci-dessus sont interdits !

1.2.6 RISQUES RÉSIDUELS

La machine met en évidence des risques qui n'ont pas été entièrement éliminés lors de la conception ou de l'installation de protections appropriées.

Quoi qu'il en soit, l'opérateur a été informé de ces risques dans le présent manuel, qui indique précisément le type d'équipements de protection individuelle dont doit se munir le personnel intervenant sur la machine.

Pendant les phases de l'installation, des espaces suffisants sont prévus autour de la machine en vue de limiter ces risques.

Afin de maintenir ces conditions, les zones autour de la machine doivent toujours :

- être dégagées (absence d'échelles, d'outils, de récipients, de boîtes, etc.) ;
- être propres et sèches ;
- être parfaitement éclairées.

Afin de fournir au Client une information complète, les risques résiduels qui subsistent sur la machine sont énoncés ci-après : ces comportements sont considérés comme incorrects et, par conséquent, formellement interdits.

RISQUE RÉSIDUEL	DESCRIPTION D'UNE SITUATION DE DANGER
Glissement ou chute	L'opérateur peut glisser en présence d'eau ou de saleté sur le sol.
Brûlures/abrasions (ex. : résistances)	L'opérateur touche intentionnellement ou non certains composants de la machine sans se munir de gants de protection.
Électrocution	Contact avec les parties électriques sous tension au cours des opérations d'entretien effectuées avec le tableau électrique sous tension.
Basculement des charges	Au cours de la manutention de la machine ou du retrait de l'emballage contenant la machine à l'aide d'accessoires ou de systèmes de levage non appropriés, ou en présence d'un chargement non équilibré.

2. UTILISATION ORDINAIRE DE LA MACHINE

2.1 CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL FORMÉ À L'UTILISATION COURANTE DE LA MACHINE

Le Client doit s'assurer que le personnel chargé de l'utilisation courante de la machine a été formé de façon adéquate et possède les compétences requises pour accomplir les tâches confiées, en tenant compte de sa propre sécurité et de celle d'autrui. Le Client devra s'assurer que le personnel a compris les instructions fournies et, en particulier, celles relatives à la sécurité et à l'hygiène sur le lieu de travail lors de l'utilisation de la machine.

2.2 CARACTÉRISTIQUES DU PERSONNEL AUTORISÉ À INTERVENIR SUR LA MACHINE

Il incombe au Client de s'assurer que les personnes préposées aux différentes tâches remplissent les critères ci-dessous :

- lire et comprendre le manuel ;
- avoir reçu une formation et un entraînement conformes aux tâches à accomplir afin de les exécuter en toute sécurité ;
- avoir reçu une formation spécifique pour l'utilisation correcte de la machine.

2.3 OPÉRATEUR CHARGÉ DE L'UTILISATION COURANTE

Il doit au moins :

- connaître la technologie et avoir une expérience spécifique dans l'utilisation de la machine ;
- avoir une culture générale de base et une culture technique d'un niveau suffisant pour pouvoir lire et comprendre le contenu du manuel ;
- savoir interpréter correctement les dessins, la signalisation et les pictogrammes ;
- avoir des connaissances suffisantes pour effectuer en toute sécurité les interventions relevant de sa compétence et spécifiées dans le manuel ;
- connaître les normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.

En cas d'anomalies importantes (par exemple : court-circuit, câbles en dehors du bornier, pannes de moteur, détérioration des gaines de protection des câbles électriques, etc.), l'opérateur chargé de l'utilisation courante de la machine est tenu de respecter les consignes suivantes :

- désactiver immédiatement la machine.

3 NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE LA MACHINE



ATTENTION !

Avant toute opération de nettoyage ou de maintenance, débrancher l'appareil pour le mettre hors tension à l'aide du dispositif pouvant être bloqué en position ouverte.



ATTENTION !

Pendant les opérations d'entretien, il faut placer le cordon et la fiche de manière à ce que l'opérateur chargé de l'intervention puisse toujours les voir.



ATTENTION !

Ne pas toucher l'appareil avec les mains et/ou les pieds humides ou nus. Il est interdit d'enlever les protections de sécurité.



ATTENTION !

Utiliser des équipements de protection appropriés (gants de protection).

3.1 MAINTENANCE COURANTE

Vérifier fréquemment que le câble d'alimentation est en bon état et demander éventuellement l'assistance du technicien spécialisé afin de le remplacer ; Faire contrôler l'appareil périodiquement (au moins une fois par an).



ATTENTION !

Couper le courant avant de nettoyer l'appareil.

3.2 PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'ENTRETIEN

L'entretien courant peut être effectué par du personnel non spécialisé, à condition de suivre scrupuleusement les consignes ci-après. **Le fabricant décline toute responsabilité si ces consignes ne sont pas respectées.**

3.2 NETTOYAGE DE L'APPAREIL ET DES ACCESSOIRES



Avant de mettre l'appareil en service, nettoyer toutes les parties internes et les accessoires avec de l'eau tiède et du savon neutre ou avec des produits biodégradables à plus de 90 % (pour réduire l'émission de substances polluantes dans l'atmosphère) ; après quoi, rincer et sécher soigneusement. Ne pas utiliser de produits détergents à base de solvants (trichloréthylène, etc.) ou de poudres abrasives. Il est conseillé de passer un chiffon légèrement imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier inox de façon à les protéger.



ATTENTION !

Ne pas procéder au nettoyage de la machine à l'aide de jets d'eau.

3.3 PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN CAS D'INACTIVITÉ PROLONGÉE

Si des périodes d'inactivité sont prévues, prendre les précautions suivantes :

- Fermer les robinets ou interrupteurs généraux en amont des appareils.
- Passer énergiquement un chiffon à peine imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier de façon à étaler un voile de protection.
- Contrôler périodiquement l'appareil avant de le réutiliser.
- Laisser fonctionner les appareils électriques pendant au moins 45 minutes à la température minimum pour éviter une évaporation trop rapide de l'humidité accumulée, qui pourrait entraîner la rupture de l'élément.



ATTENTION !

Avant de procéder à l'entretien, mettre l'appareil hors tension.

Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifier que la machine est en mesure de fonctionner en toute sécurité et, en particulier, que les dispositifs de protection et de sécurité fonctionnent parfaitement.



ATTENTION !

Respecter les compétences pour les interventions d'entretien courant et exceptionnel.

Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des risques pour le personnel.

3.4 EXTÉRIEUR

SURFACES POLIES EN ACIER (tous les jours)

- Nettoyer toutes les surfaces en acier : la saleté s'élimine facilement et sans effort lorsqu'elle vient de se former.
- Éliminer la saleté, la graisse, les résidus de cuisson sur les surfaces en acier à basse température en utilisant un chiffon ou une éponge imbibée(e) d'eau savonneuse, avec ou sans produit nettoyant. Sécher soigneusement les surfaces nettoyées en fin d'opération.
- Si de la saleté, de la graisse ou des résidus d'aliments se sont déposés, passer un chiffon/éponge dans le sens du polissage et rincer souvent : les gestes circulaires et les particules de saletés s'étant déposées sur le chiffon ou l'éponge pourraient rayer le polissage de l'acier.
- Les objets en fer peuvent rayer ou détériorer l'acier : les surfaces abîmées se salissent plus facilement et sont davantage exposées à la corrosion.
- Repolir si nécessaire.

SURFACES NOIRCIES PAR LA CHALEUR (le cas échéant)
L'exposition à une température élevée peut provoquer la formation d'auréoles foncées. Ces auréoles ne sont pas un signe de détérioration et peuvent être éliminées en suivant les instructions données au paragraphe précédent.

3.5 AUTRES SURFACES

CUVES/RÉCIPIENTS CHAUFFÉS (tous les jours)

Nettoyer les cuves ou les récipients des appareils avec de l'eau portée à ébullition, en ajoutant éventuellement de la soude (dégraissant). Utiliser les accessoires (optionnels ou fournis) indiqués dans la liste pour éliminer les accumulations ou les dépôts d'aliments.

AVIS – Pour les appareils alimentés électriquement, éviter soigneusement toute infiltration d'eau sur les composants électriques : les infiltrations peuvent provoquer des courts-circuits et des phénomènes de dispersion provoquant le déclenchement des dispositifs de protection de l'appareil.

SURFACES EN FER DOUX OU FONTE (tous les jours)

Éliminer la saleté à l'aide d'un chiffon humide ou, en cas de dépôts, les accessoires (optionnels ou fournis) figurant dans la liste. Après le nettoyage, mettre l'appareil en marche pour sécher rapidement sa surface, la lubrifier ensuite avec une fine couche d'huile alimentaire.

3.6 CALCAIRE

SURFACES EN ACIER (si nécessaire)

Enlever les dépôts de calcaire (taches ou auréoles) laissés par l'eau sur les surfaces en acier à l'aide de produits nettoyants naturels (par exemple : vinaigre) ou chimiques (par exemple : "STRIPAWAY" produit par ECOLAB).

3.7 PARTIES INTERNES (tous les 6 mois)

AVERTISSEMENT ! Opérations devant exclusivement être confiées à des professionnels.

- Vérifier l'état des parties internes.
- Enlever les éventuels dépôts de saleté à l'intérieur de l'appareil.
- Après le premier mois d'utilisation, il est conseillé de nettoyer et de graisser de nouveau le système de levage pour éliminer les éventuels résidus.
Par la suite, lubrifier le système de levage au moins une fois par an ou selon les besoins à l'aide d'un pinceau ou d'une burette...

REMARQUE ! Dans des conditions ambiantes particulières (par exemple : utilisation **intensive** de l'appareil, milieu saumâtre, etc.), il est conseillé d'augmenter la fréquence de nettoyage susmentionnée.

3.8 ENTRETIEN EXCEPTIONNEL.



ATTENTION !
TOUJOURS PORTER DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE AVANT D'EFFECTUER TOUTE INTERVENTION D'ENTRETIEN EXCEPTIONNEL.

L'entretien exceptionnel doit être effectué par du personnel spécialisé, qui peut demander au fabricant un manuel de service.

L'air doit circuler librement au-dessus de l'appareil. Les fentes d'aération ne doivent jamais être bouchées par des plateaux, des boîtes en carton, des vases ou autres objets ; en cas d'obstruction, libérer immédiatement les fentes d'aération.

3.8.1 INTERVALLES D'ENTRETIEN

Les intervalles d'inspection et d'entretien dépendent des conditions réelles de fonctionnement de la machine et des conditions environnementales (présence de poussière, d'humidité, etc.), raison pour laquelle il n'est pas possible de définir des intervalles très précis. Quoi qu'il en soit, il est recommandé de procéder à un entretien régulier et particulièrement soigné de la machine afin de réduire au minimum les arrêts machine.

Il est également recommandé de stipuler un contrat d'entretien préventif et programmé avec le S.A.V.

3.8.2 PÉRIODICITÉ DES ENTRETIENS

Afin de garantir une efficacité constante de la machine, il est conseillé d'effectuer des vérifications selon la fréquence indiquée dans le tableau suivant :

ENTRETIENS, VÉRIFICATIONS, CONTRÔLES ET NETTOYAGE	PÉRIODICITÉ
Nettoyage courant	Quotidienne
Nettoyage général de la machine et de la zone environnante	
Nettoyage de l'intérieur	Semestrielle
Contrôle de l'état de conservation, contrôle de l'absence de déformations, desserrements ou altérations.	
Commande	Annuelle
Contrôle de la partie mécanique, de l'absence de ruptures ou de déformations, du serrage des vis. Vérification de la lisibilité et de l'état de conservation des inscriptions, des autocollants et des symboles ; les remplacer le cas échéant.	
Structure de la machine	Annuelle
Serrage des boulons principaux (vis, systèmes)	
Signalisation de sécurité	Annuelle
Vérification de la lisibilité et de l'état de conservation de la signalisation de sécurité.	
Câble de branchement électrique et prise à fiche	Annuelle
Vérification de l'état du câble de branchement (éventuellement le remplacer).	
Entretien exceptionnel de la machine	Annuelle
Vérification de tous les éléments gaz	

(*) la machine a été conçue et fabriquée pour une durée de dix ans environ. Après cette période (à compter de la mise en service de la machine), il faut la soumettre à une révision générale. Quelques exemples de contrôles à effectuer sont cités ci-après.

- vérification d'éventuelles pièces ou composants électriques oxydés ; le cas échéant, les remplacer et rétablir les conditions initiales ;
- vérification structurelle, notamment des joints soudés ;
- vérification et remplacement des boulons et/ou vis, en effectuant également un contrôle des éventuelles pièces desserrées ;
- vérification de l'installation électrique, électronique ;
- vérifications et contrôles de la fonctionnalité des dispositifs de sécurité ;
- vérification des conditions générales des protections et écrans présents.



ATTENTION !
Les opérations d'entretien et de vérification ainsi que la révision de la machine doivent être réalisées exclusivement par un Technicien spécialisé ou par le S.A.V., équipé de tous les dispositifs de protection individuelle (chaussures de sécurité et gants), outils et moyens auxiliaires appropriés.



ATTENTION !
Toute intervention sur les équipements électriques doit être effectuée exclusivement par un électricien qualifié ou par le S.A.V.

3.8.3 DÉMONTAGE

Lorsqu'il est nécessaire de démonter et de remonter l'appareil, vérifier que les différentes pièces sont assemblées dans le bon ordre (les marquer éventuellement durant le démontage).

Avant de démonter la machine, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler s'il y a des pièces de la structure éventuellement sujettes à des affaissements structurels ou à des ruptures. Avant d'entreprendre le démontage, il faut :

- enlever toutes les pièces de la machine (si présentes) ;
- débrancher la machine ;
- délimiter la zone de travail ;
- exposer un panneau indiquant l'interdiction d'effectuer des manoeuvres pour travaux d'entretien sur la machine ;
- procéder aux opérations de démontage.



ATTENTION !
Toutes les opérations de démolition doivent être effectuées lorsque la machine est arrêtée, froide et débranchée de toutes les sources d'énergie (eau, gaz, électricité).



ATTENTION !
Pour effectuer ces opérations, le technicien doit obligatoirement porter les EPI appropriés.



ATTENTION !
Durant ces opérations de démontage et de manutention des différentes pièces, la hauteur minimum par rapport au sol doit être maintenue.

3.8.6 MISE HORS SERVICE

S'il n'est pas possible de réparer la machine, procéder aux opérations de mise hors service en signalant la panne à l'aide d'un panneau spécial, et demander l'intervention du service d'assistance du fabricant.

4 ÉLIMINATION DE LA MACHINE



ATTENTION !
LES OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR DU PERSONNEL QUALIFIÉ.



ATTENTION !
LES INTERVENTIONS SUR LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES SONT EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉES, EN ABSENCE DE TENSION, À UN ÉLECTRICIEN QUALIFIÉ.

4.1 STOCKAGE DES DÉCHETS

À la fin de la vie utile de l'appareil, procéder à sa mise au rebut en bonne et due forme.

Un stockage provisoire des déchets spéciaux est autorisé en vue d'une élimination par traitement et/ou stockage définitif. Les réglementations en matière de protection de l'environnement en vigueur dans le pays de l'utilisateur doivent être respectées.

4.2 PROCÉDURE CONCERNANT LES MACRO-OPÉRATIONS DE DÉMONTAGE DE L'APPAREIL

Avant de mettre la machine au rebut, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler s'il y a des pièces de la structure éventuellement sujettes à des affaissements structurels ou à des ruptures en phase de démolition.

Il faudra procéder à l'élimination des pièces constituant la machine de manière différenciée, en tenant compte de leur nature (par exemple : métaux, huiles, graisses, plastique, caoutchouc, etc.). La législation varie d'un pays à l'autre, les dispositions de ces législations et les organismes autorisés du pays où a lieu le démontage doivent donc être respectés. En règle générale, il faut reporter l'appareil dans des centres spécialisés de collecte/démolition. Démontez l'appareil en regroupant ses différents éléments selon leur nature chimique et en se rappelant qu'il y a de l'huile lubrifiante et du fluide réfrigérant dans le compresseur, qui peuvent être récupérés et réutilisés et que les éléments du réfrigérateur sont des déchets spéciaux assimilables aux déchets urbains.

Le symbole  figurant sur l'appareil indique qu'il **ne** doit pas être considéré comme un déchet domestique mais qu'il doit être éliminé correctement afin de prévenir tout impact négatif sur l'environnement et la santé de l'homme. Pour plus d'informations sur le recyclage de cet appareil, contacter l'agent ou le revendeur local de l'appareil, le service d'assistance après-vente ou l'organisme local compétent pour l'élimination des déchets.



ATTENTION !

Avant de se débarrasser de l'appareil, le rendre inutilisable en enlevant son cordon d'alimentation.



ATTENTION !

Au moment de la démolition de la machine, le marquage " CE ", le présent manuel et les autres documents relatifs à l'appareil devront être détruits.

5. DOCUMENTATION JOINTE

- Classeur de fiches d'essai
- Schéma électrique
- Schéma d'installation